

U  SPORTS

PROGRAMME

D'APPRENTISSAGE DES

FEMMES ENTRAINEURES

2021-2022

TABLE DE MATIÈRES

3	Objectifs
4	Description du Programme
5	Dates Clés
5	Critères des Entraîneures
6	Rôles & Responsibilités des Partenaires
7	Procédure de Candidature
9	Vision, Mission & Valeurs U SPORTS
9	Annexe A

OBJECTIFS

Le programme d'apprentissage des femme entraîneures U SPORTS fut créé pour offrir une expérience d'entraîneure aux jeunes femmes leaders de U SPORTS. Le programme fut développé pour identifier et soutenir les étudiantes-athlètes diplômées au cours des 10 dernières années et qui s'investissent avec passion pour développer leur sport et disposent de l'envie et des compétences pour entraîner, guider et inspirer les athlètes au fil de leurs années universitaires avec U SPORTS.

BUTS

1. Accroître le nombre de femmes entraîneures dans le sport universitaire
2. Accroître les opportunités permettant aux jeunes femmes d'accéder à des expériences d'entraîneure
3. Apporter son soutien aux étudiantes-athlètes diplômées identifiées comme étant intéressées par une carrière d'entraîneure dans le cadre de la poursuite de leur développement professionnel
4. Offrir des opportunités avancées et expériences de tutorat aux entraîneurs U SPORTS qualifiés dans l'un des sports des Championnats nationaux U SPORTS



DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme d'Apprentissage des Femmes Entraîneures destiné aux étudiantes-athlètes diplômées a pour objectif de cibler les sources potentielles d'entraîneures parmi les étudiantes-athlètes récemment diplômées et de développer de nouveaux postes d'apprentissage pour les celles-ci, afin de les inciter à rejoindre le banc des équipes universitaires. Des avantages seront offerts aux institutions offrant des postes d'entraîneures apprenties parmi leurs équipes d'entraîneurs des sports U SPORTS suivants : hockey sur gazon, soccer, rugby, cross-country, lutte, curling, athlétisme, natation, volleyball, basketball et hockey sur glace. Le programme repose sur l'association d'une entraîneure apprentie (étudiante-athlète diplômée) et d'un entraîneur mentor (entraîneur en chef U SPORTS qualifié) et sera structuré de sorte à répondre aux besoins de chaque entraîneur sélectionné au sein du programme et à offrir une expérience bénéfique aussi bien pour l'apprentie, que le mentor et l'institution.

DURÉE DU PROGRAMME

Les ressources financières allouées au programme doivent être utilisées dans le cadre des activités approuvées au cours d'une période s'étalant du **1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022**. La validation des candidatures et de la participation au programme repose sur le choix du Comité de sélection, ainsi que sur les fonds disponibles.

AIDE FINANCIER & RAPPORT

- Les candidates retenues recevront une subvention allant de 2500\$ à 6000\$.
- Au cours du processus de sélection, seront prises en considération la durée de la saison de compétition (saison sur un semestre ou deux semestres), la diversité des sports, l'équité entre les conférences et la capacité de l'institution à équilibrer le financement (information à indiquer lors de la candidature)
- Les institutions devront remplir un dossier de candidature, un rapport de progression, ainsi qu'un rapport final. Les dépenses d'activités acceptables dans le cadre de ce programme incluent les éléments suivants :
 - Honoraires ou salaire de l'entraîneure apprentie (doit être équivalent à 80% de la subvention allouée). Ex : si une subvention de 2500\$ est allouée, 2000\$ doivent être investis dans les honoraires/salaire de l'entraîneure apprentie.
 - Frais d'inscription aux conférences de développement professionnel, cours... (doit être équivalent à 20% de la subvention allouée). Ex : Si une subvention de 6000\$ est allouée, 1200\$ doivent être attribués aux activités de développement professionnel de l'entraîneure apprentie.
 - Les frais de voyage, repas et hébergement relatifs à la participation de l'entraîneure apprentie à une rencontre de ligue/amicale/provinciale ou nationale ne peuvent pas être financés par la subvention U SPORTS et sont à la charge de l'institution



DATES CLÉS

- 7 décembre – Envoi des candidatures aux institutions
- 29 janvier – Date limite d'envoi des candidatures
- 1 février – 12 février – Examen des candidatures
- 12 février – Sélection des candidates (nombre à confirmer selon le montant du financement)
- 15 février – Envoi du courriel de félicitations aux institutions
- 26 février – Confirmation de la participation au programme
- 1 mars – Envoi des factures à U SPORTS
- mars – Financement envoyé aux institutions
- mars – Annonce par U SPORTS et publication sur les réseaux sociaux

CRITERES DES ENTRAÎNEURES

ENTRAÎNEURES APPRENTIES

- Être une étudiante-athlète ayant été diplômée au cours des dix dernières années (dans ce cadre, « diplômée » signifie que l'étudiante-athlète a répondu à toutes les exigences liées à son accréditation académique – inclure alors la date de diplomation du programme académique au sein du dossier de candidature ; a subi une blessure mettant fin à sa carrière sportive et l'empêchant de participer aux compétitions ; ou a épuisé toutes ses années d'admissibilité en compétition).
- Être une ancienne membre d'un programme/équipe de sport féminin d'une institution Universitaire et avoir formulé le désir d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir entraîneure.
- Être prête à prendre le temps de participer aux entraînements de l'équipe, matchs de ligue et compétitions provinciales et nationales (aux côtés d'une équipe féminine ou masculine de l'institution).
- Ne pas avoir auparavant endossé le rôle d'entraîneure en chef de l'équipe.
- S'engager à participer à des cours, séminaires, ateliers... de développement professionnel (ex : Cours sur la sécurité dans le sport) dans le domaine de l'entraînement.
- Être d'accord pour effectuer une évaluation du programme.

ENTRAÎNEURES MENTORS

- Disposer d'une certification du PNCE spécialisée dans le sport mentoré
- Être un(e) entraîneur(e) en chef avec au moins deux ans d'expérience au sein de U SPORTS, l'équipe nationale, ou autre expérience d'entraîneur(e) en chef équivalente.
- S'engager à être le mentor de l'entraîneure apprentie.
- Être d'accord pour effectuer une évaluation du programme.
- Les candidats ne répondant pas à ces critères d'admissibilité ne seront pas considérés.

ROLES & RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

Sport Canada

- Offrir une aide financière
- Offrir une consultation du programme
- Participer à une évaluation continue et finale du programme

U SPORTS

- Offrir une aide financier permettant d'équilibrer les coûts du programme
- Sélectionner les institutions admissibles
- Assurer le suivi avec les institutions
- Obtenir l'avis des apprenties et mentors sur le programme
- Promouvoir le programme
- Offrir une expertise technique dans le domaine de la création de programmes
- Coordonner les annonces et communiqués
- Communiquer avec Sport Canada et envoyer des candidatures en vue de la pérennisation du programme
- Participer à une évaluation continue et finale du programme

Institutions membres U SPORTS

- Identifier et soutenir la candidature d'une entraîneure apprentie répondant aux critères d'admissibilité
- Offrir aux entraîneures apprenties l'opportunité d'évoluer au cœur de l'environnement sportif et compétitif d'une équipe universitaire
- Rechercher des opportunités de développement professionnel pour l'entraîneure apprentie
- Promouvoir le programme via les médias locaux et de l'institution
- Fournir un descriptif de poste et programme à chaque entraîneure apprentie
- Identifier et soutenir la candidature d'un entraîneur mentor répondant aux critères d'admissibilité
- Participer à une évaluation continue et finale du programme.
- Égaler la subvention, si possible

PROCEDURE DE CANDIDATURE

EXIGENCES D'APPLICATION

- Un octroi pour un entraîneur mentor sera accordé par établissement **des octrois additionnels pourraient être considérés.*
- Les candidats sélectionnés devront fournir à U SPORTS une copie du contrat précisant honoraires/salaire de l'entraîneure apprentie.
- Les établissements sélectionnés doivent facturer U SPORTS au plus tard le **1 mars 2021** pour avoir accès à l'octroi.
- Il est impératif que l'entraîneure apprentie participe à au moins une (1) activité de développement professionnel du PNCE pendant la période d'attribution de la subvention. Il est fortement recommandé que les activités de développement professionnel du PNCE soient organisées à l'avance et se déroulent en début de saison, afin de s'assurer qu'elles soient effectuées avant la fin de la période de financement. Toute exception concernant les activités de développement professionnel du PNCE doivent être approuvée par U SPORTS avant inscription.
- Les vêtements et uniformes/équipements du mentor et de l'apprentie ne peuvent pas être financés par la subvention.

SOUSSION DES CANDIDATURES

CONTACT

Merci d'envoyer toute candidature par courriel à
Jenna Blackburn, Coordonnatrice des Sports, U SPORTS :
jblackburn@usports.ca

DATE LIMIT

Toutes les candidatures doivent être envoyées **avant le vendredi 29 janvier 2021** à 17h00 HNE.



LETTRE D'APPLICATION

Les institutions U SPORTS sont priées d'envoyer une proposition écrite pour révision et validation par le Comité de sélection du programme. Celle-ci doit inclure les éléments suivants :

Responsabilités de l'Entraîneure Apprentie dans le cadre de la candidature	Responsabilités de l'institution membre dans le cadre de la candidature
<p>Lettre de candidature indiquant les raisons pour lesquelles l'étudiante-athlète souhaite participer au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de leadership ou en tant qu'entraîneure • Explication des raisons pour lesquelles cette expérience s'intégrera à son plan de carrière global • Résumé de la façon dont elle pense être bénéfique pour l'équipe • Adresse courriel active de contact • Plan d'entraînement tel qu'indiqué en Annexe A • Photo d'identité HD en couleur 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur des sports de l'institution U SPORTS doit fournir une lettre formelle de recommandation de l'entraîneur mentor concerné • Le Directeur des sports de l'institution U SPORTS doit fournir une lettre formelle de recommandation de l'entraîneur apprentie concerné, incluant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'engager à impliquer l'apprentie en tant que membre intégrante de l'équipe d'entraîneurs en amont et pendant un championnat majeur ○ S'engager à impliquer l'apprentie de façon continue dans les activités suite à la fin du programme • Budget concernant l'entraîneure apprentie / entraîneur mentor (comment la subvention sera-t-elle utilisée?), incluant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Coûts estimés relatifs au développement professionnel de l'entraîneure apprentie, incluant notamment les frais de transport, repas, hébergement, formation et séminaires ○ Coûts estimés relatifs aux honoraires/salaire de l'entraîneure apprentie (incluant la potentielle égalisation) • Descriptif de poste / programme de l'entraîneure apprentie et de l'entraîneur mentor (Cf modèle en Annexe A) • Offrir une opportunité promotionnelle au sein du Départements des sports (ex : matchs à domicile, session d'orientation, conférence de presse) permettant de présenter et promouvoir l'entraîneure apprentie, l'entraîneur mentor, le programme U SPORTS et la subvention de Sport Canada

VISION, MISSION & VALEURS U SPORTS

VISION

Outiller les étudiants-athlètes d'aujourd'hui, par des expériences exceptionnelles, pour qu'ils deviennent les leaders de demain.

MISSION

Par le développement, l'encadrement, la promotion et la célébration du sport universitaire national, U SPORTS offre des environnements et des opportunités exceptionnels aux étudiants-athlètes afin de les encourager à atteindre leur plein potentiel académique et sportif.

VALEURS

L'étudiant au centre de nos actions

Excellence

Équité

Équilibre concurrentiel

Intégrité et transparence

ANNEXE A

Modèle de descriptif de poste / programme de l'entraîneure apprentie

Veuillez trouver ci-dessous une liste type de fonctions qui pourraient faire partie du descriptif de poste/programme de l'entraîneure apprentie. Ces éléments sont seulement donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés à votre situation.

Développement les compétences des étudiants-athlètes

- Développer et mettre en place des exercices correspondants aux besoins de l'équipe
- Partager ses commentaires sur le contenu de l'entraînement avec l'entraîneur en chef
- Travailler directement avec des étudiants-athlètes spécifiques et à des postes spécifiques
- Participer au développement des compétences individuelles

Activités de jeu

- Partager ses commentaires sur les stratégies et observations du match avec l'entraîneur en chef
- Conseiller l'équipe pendant les temps morts
- Fournir des conseils spécifiques aux étudiants-athlètes sur le banc
- Donner son avis lors des réunions d'avant- et après-match



Administration

- Participer au recrutement de l'équipe
- Participer à l'analyse vidéo en jour de match
- Réunir des informations statistiques
- Participer au rapport de repérage des recrues et aux préparations de jour de match
- Superviser et assurer le suivi de la progression académique des étudiants-athlètes

Description/Fiche de poste type des entraîneurs mentors

Veillez trouver ci-dessous une liste type de fonctions qui pourraient faire partie du descriptif de poste/programme de l'entraîneur mentor. Ces éléments sont seulement donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés à votre situation.

- Attribuer des responsabilités claires à l'apprentie pendant les séances d'entraînement
- Attribuer des responsabilités claires à l'apprentie pendant les matchs/compétitions
- S'assurer que l'apprentie comprend et est en mesure d'enseigner les systèmes/stratégies de l'équipe aux étudiants-athlètes
- Incarner les engagements liés au statut d'entraîneur d'une équipe universitaire
- Identifier et communiquer à l'apprentie les compétences organisationnelles et administratives nécessaires pour endosser le rôle d'entraîneur d'une équipe universitaire
- Offrir à l'apprentie l'opportunité d'être impliquée dans les activités de recrutement et d'assimiler les règles générales et d'éthique sous-jacentes
- Être disponible pour répondre aux questions ou inquiétudes concernant l'expérience d'entraîneure de l'apprentie
- Participer à la planification d'activités de développement professionnel pour l'apprentie